



Association Sentiers d'Avenir - ASA

Assemblée Générale Ordinaire
du 08 mars 2025

Ordre du jour de l'AGO

▶ Article 11 des statuts

- Rapport d'activités 2024
- Rapport financier – comptes 2024
- Budget 2025 et montant des cotisations 2026
- Rapport moral et d'orientations du président
- Quitus

▶ Article 13 des statuts

- Renouvellement de 3 membres du Conseil d'Administration
- Huitième membre au CA

▶ Questions diverses

Rapport d'activités 2024

1/4

► Conseil d'administration et **bureau** 2024

- **Ronan Goavec** - Président
- **Thierry Guyonvarch** – Vice-Président
- **Raymond Charguellon** – Trésorier
- **Christian Lesur** - Secrétaire
- **Gérard Bénichou** – Membre CA
- **Yannick Kermorvant** – Membre CA
- **Gilles le baron** – Membre CA

Rapport d'activité 2024

2/4

- ▶ Réunion trait de côte à la DDTM en janvier
- ▶ Rencontres avec les commissaires enquêteurs de mars à juin
- ▶ Réunions de terrain avec les membres en cours d'année
- ▶ Audience au TA de Rennes en décembre

Rapport d'activité 2024

3/4

- ▶ Appel « SPPL » Belz à la Cour Administrative d'Appel de Nantes (Me Waquet)
- ▶ Recours au Tribunal Administratif de Rennes concernant l'agrément de l'ASA
- ▶ Recours au TA de Rennes concernant l'arrêté Rivage de Locoal Mendon
- ▶ Recours 3 Permis d'Aménager Belz (Me Waquet)
- ▶ Assistance aux membres pour leurs recours ...

Rapport d'activité 2024

4/4

- ▶ Arrachages des baccharis (SMRE)
- ▶ Suivi du trait de côte (OCLM)
 - ▶ -----
- ▶ Lettres au préfet, au préfet Maritime
- ▶ Courriers au CEREMA
- ▶ Bulletins d'informations
- ▶ Avis au commissaires enquêteurs
- ▶ Rédaction de mémoires
 - ▶ Etc.

Rapport moral et orientations 1/9

- ▶ Evolution du nombre des membres (+ de 200)
- ▶ Objectifs statutaires généraux
 - ▶ Protéger « la nature »
 - ▶ Prévoir l'adaptation du littoral
- ▶ Des objectifs détaillés ont été fixés en 2024: ils restent les mêmes pour 2025

Rapport moral et orientations 2/9

- ▶ Concernant les SPPL, la stratégie de mise en œuvre d'une loi obsolète par des autorités est déroutante: exemple de Belz
 - ▶ Concertation annoncée mais inexistante
 - ▶ Informations minimales jusqu'à l'arrêté de tracé (fréquentation? Travaux? Coûts? ...)
 - ▶ Un peu plus d'informations sur les travaux et les couts à l'occasion des Permis d'Aménager
 - ▶ Des travaux importants et certains sans permis...
 - ▶ Inscription au PDIPR? Quid du GR? ...

Rapport moral et orientations 3/9

- ▶ Sans aucune publicité la piéton-route de Belz se révèle beaucoup plus fréquentée qu'annoncé et les nuisances sont donc plus importantes
- ▶ Les incivilités sont nombreuses

([Diaporama sur l'exploitation de la SPPL de Belz](#))

- ▶ La servitude est un concept inadapté pour l'usage qui en est réellement fait.
- ▶ **La loi de 1976 s'avère obsolète**

([Diaporama sur l'obsolescence de la loi de 1976](#))

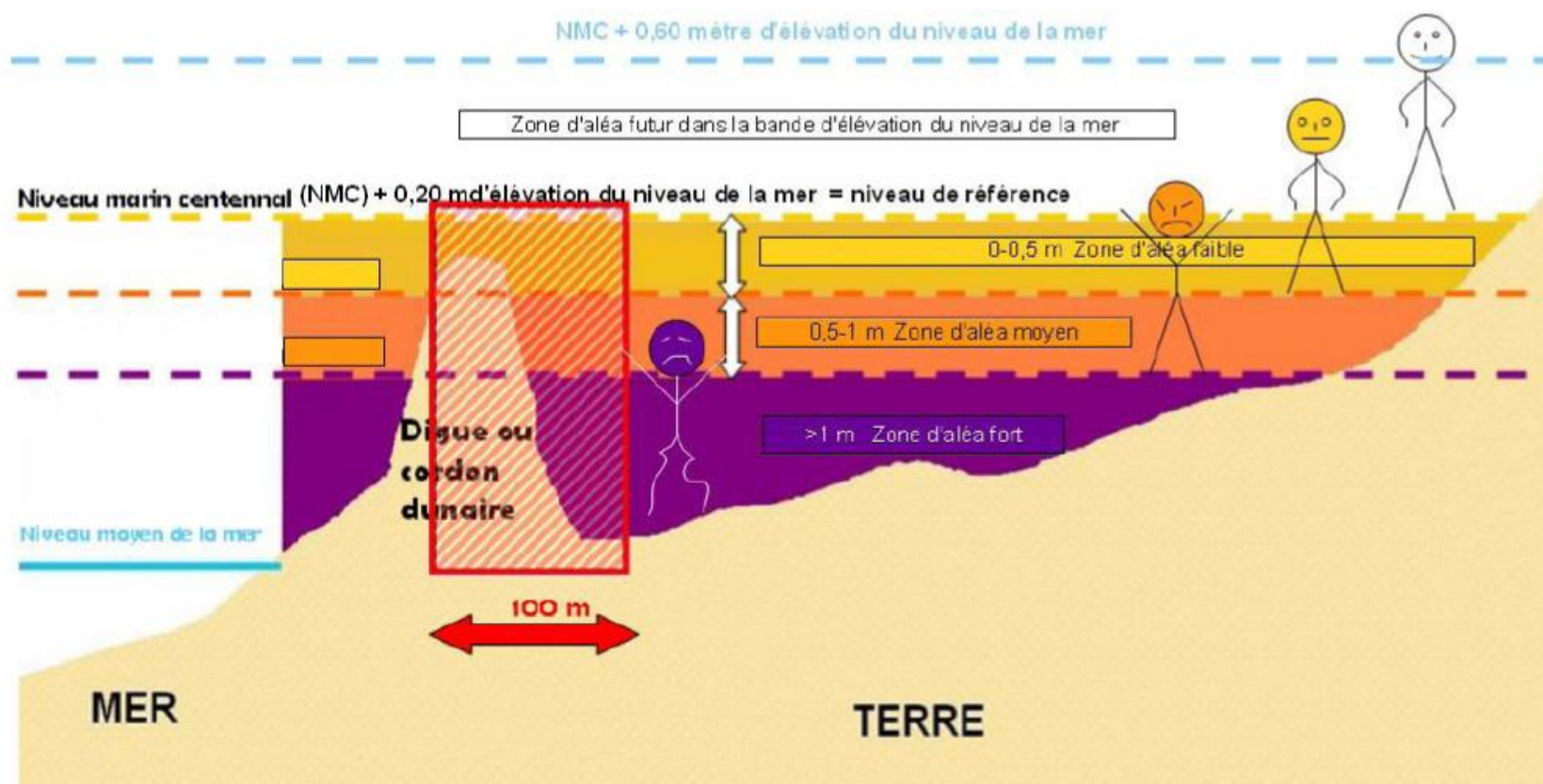
Rapport moral et orientations 4/9

- ▶ La mer monte, une mise en œuvre déroutante des procédures de « délimitation » des estuaires : exemple de Locoal Mendon
 - ▶ Une seule hauteur d'eau fixée arbitrairement
 - ▶ Pas d'études préalables (de propagation de la marée...)
 - ▶ Des procédés de géométrisation imprécis (LIDAR)
 - ▶ Une première version de limite testée par consultation
 - ▶ Une limite arrêtée aussitôt corrigée
 - ▶ Bien évidemment des recours...

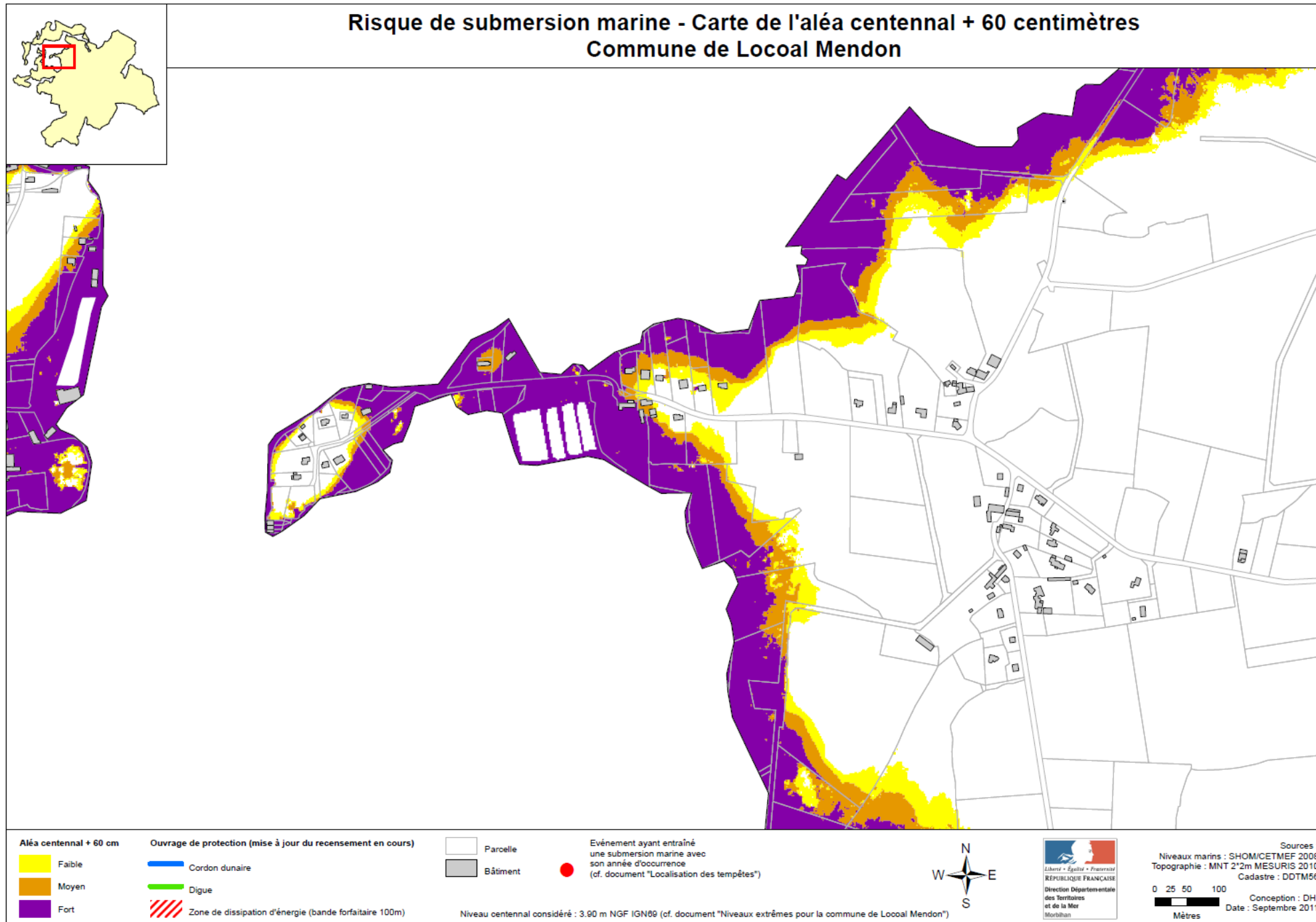
Rapport moral et orientations 5/9

- ▶ Il est compliqué de protéger les côtes, l'érosion s'accélère, la submersion avance
- ▶ ([Diaporama érosion submersion](#))
- ▶ La stratégie mise en œuvre par l'Etat est celle du recul
- ▶ Les PLU communaux servent d'outil
- ▶ Les études préalables au cas par cas sont insuffisantes (rapport de la cour des comptes en 2024)

La carte de zone basse de submersion marine représente les secteurs dont la topographie est située sous le niveau de référence et son périmètre est repris sur le règlement graphique, dont la lecture sur ce point doit être complétée par l'annexe 4. En application des articles L121-1 et R111-2 du code de l'urbanisme, les risques doivent être pris en compte dans les documents et autorisations d'urbanisme. En fonction de la cote topographique du terrain, les parcelles sont exposées à des aléas faibles, moyens ou forts. A cet effet, la circulaire Xynthia du 7 avril 2010 est annexée au présent règlement écrit, complétée par le guide d'application de l'article R111-2 et des cartes de submersion marine +0,20 et 0,60 (annexe 4).



Risque de submersion marine - Carte de l'aléa centennal + 60 centimètres Commune de Locoal Mendon



Rapport moral et orientations 8/9

- ▶ Sur Locoal Mendon, la cote de submersion Xynthia + 60 paraît fautive, les valeurs manquent de cohérence
- ▶ Quelques valeurs ou ordres de grandeur en NGF IGN69:
 - ▶ Cote « Xynthia +60 » : 4,50 (3,90 + 0,60)
 - ▶ Estimation centennale ASA : 3,00
 - ▶ Cote « épisode Ciaran » : 2,80
 - ▶ Cote DDTM56 « délimitation » : 2,29
- ▶ L'ASA a demandé des justifications au CEREMA et au préfet maritime - Pas de réponse

Questions diverses

Et fin de l'AGO